



## Politique sur les partenariats stratégiques

Serdy Media

### Pourquoi les partenariats ?

Les partenariats efficaces déterminent les intérêts communs, élaborent et mettent en œuvre un projet dans le but d'atteindre des résultats positifs pour améliorer la notoriété de chacune des parties impliquées.

### Mandat

Groupe Serdy est une société de diffusion et de production vidéo québécoise dont le siège social est situé à Saint-Lambert, au Québec. Le Groupe Serdy regroupe les chaînes de télévision Évasion et Zeste, la maison de production Serdy Vidéo et les studios idHD. Fort de l'alliance d'activités complémentaires, le Groupe Serdy offre des services de conceptualisation de projets de séries télévisées et d'émissions, de location de sites de tournage, de production, de postproduction, de création publicitaire et de diffusion. Ce regroupement solidement établi, dont le lancement de la division initiale, Serdy Vidéo, remonte à 1978, n'a cessé de croître depuis et occupe maintenant une place de choix dans le secteur télévisuel québécois.

### Objectifs et missions

Dans le cadre de ses partenariats stratégiques, Serdy Média se doit de respecter, en premier lieu, la mission qu'elle s'est donnée pour ses chaînes :

Évasion, une chaîne de télévision spécialisée axée sur les voyages et l'aventure, compte aujourd'hui plus de deux millions d'abonnés et possède un auditoire de 1 700 000 téléspectateurs. Évasion, seule chaîne spécialisée francophone indépendante, offre une programmation divertissante et enrichissante qui inspire les téléspectateurs par son contenu distinctif et ses images spectaculaires.

- Zeste, une chaîne de télévision spécialisée axée sur la gastronomie. En 2010, est une chaîne entière consacrée à la cuisine qui fait son entrée. Zeste regroupe des émissions en différents thèmes, tels que la cuisine au quotidien, les compétitions culinaires et les aventures et les découvertes gastronomiques. La complicité est au cœur de tout et elle passe inévitablement par nos chefs et animateurs. La convivialité, la curiosité et la commodité guident aussi la programmation, à laquelle on prend goût!
- En février 2011, le complément imprimé de l'expérience Zeste, tel que souhaité par son auditoire; a vu le jour. Le magazine Zeste offre un regard privilégié sur un monde culinaire en pleine effervescence et ses savoureuses applications dans notre

quotidien. Un contenu original et un visuel à la hauteur des standards d'excellence établis par Serdy Media.

Le but de la politique des partenariats est de positionner les marques du Groupe Serdy de façon à leur permettre de mieux remplir leur mandat et leur mission grâce à une sélection judicieuse d'alliances et de partenariats.

### Secteurs à privilégier et critères de sélection

Toujours afin de respecter sa mission et son positionnement, Serdy Media demande à ce qu'un partenariat réponde aux critères suivants :

- Un partenariat pertinent, dynamique et original, délimité dans le temps et pouvant être reconduit d'une année à l'autre;
- Des événements québécois touchant les populations francophiles et francophones dans les secteurs de la gastronomie, de l'art de la table, du voyage et de l'aventure;
- Des événements en conformité avec les valeurs, les objectifs et les secteurs à privilégier ;
- Des événements étant susceptibles de développer la notoriété de Serdy Media;
- Permettre à Serdy Media de développer sa notoriété et celle de ses chaînes et d'en accroître leur crédibilité ;
- Permettre à Serdy Media de véhiculer son message et à faire la promotion de ses marques et de ses différentes plateformes;
- Accorder à Serdy Media la possibilité d'exploitation de partenariat proposé;
- L'organisme demandeur doit :
  - Tenir l'événement pour lequel il demande une association sur le territoire canadien et s'adresser principalement à une clientèle adulte;
  - Représenter un groupe d'individus, et non au bénéfice d'une seule personne;
  - Être en mesure d'évaluer les retombées concrètes et de les comptabiliser lors d'un post-mortem;
  - Démontrer une saine gestion.

### Exclusions

Notre programme de partenariat n'appuie pas :

- Les activités qui excluent le Français;
- Les installations immobilières telles que des immeubles, des parcs et des lieux privés;
- Les groupes religieux et les associations de nature politiques;
- Les projets personnels, voyages et excursions.

### **Traitement d'une demande de partenariat**

Toute demande de partenariat doit être formulée par écrit ou par courriel au Service des communications de Serdy Media. Elle doit être présentée dans un délai préalable de 90 jours.

### **Service des communications – partenariats**

**Serdy Media**

**6, boul. Desaulniers #500**

**Saint-Lambert, Qc**

**J4P 1L3**

Elle doit indiquer le nom et la mission de l'organisme, la description de l'événement pour lequel il sollicite la participation de Serdy Media, la nature de la contribution souhaitée, les dates, les lieux de l'événement, ainsi que le nombre et le profil des personnes attendues ou des participants.

L'équipe des communications de Serdy Media fera une première analyse et formulera des recommandations d'acceptation ou de refus en fonction de la présente politique.

Stéphanie Lauzon

Responsable marketing, service des communications

[stephanielauzon@groupeserdy.com](mailto:stephanielauzon@groupeserdy.com)

Serdy Media